



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général
Agréée Jeunesse et sport
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES ENCADRANTS

du vendredi 27 février 2026 à Nousty

Présents : Albert MALABIRADE président, Thierry COUMEL vice-président responsable de la commission Sorties-formation (CSF), Janick CAZAUBON vice-présidente, Philippe BANOS trésorier et 42 encadrants

Invités : Sophie NERBONNE vice-présidente, Pascale LATKOWSKI secrétaire générale.

I. Intervention du Président

Le changement de salle à la dernière minute doit nous inciter à prendre en considération le fait qu'il faudra sûrement louer plus régulièrement des salles (140 euros ce soir), ce qui pèsera sur nos finances.

Présentation de l'évolution de l'organisation des APNP, avec ses trois vice-présidents et le rôle essentiel des encadrants sans lesquels l'association de 480 adhérents n'existerait pas.

Relations avec le PNP :

- Intérêt de bien repérer dans notre programme les sorties avec le PNP et celles sur le thème de l'année (pastoralisme).
- Surprise du PNP que l'association n'ait fait remonter qu'un seul point noir l'an passé.
- Importance de relayer l'information sur l'interdiction de baignades (à publier sur le site internet des APNP).
- Participer au 60^{ème} anniversaire du PNP en 2027 en invitant les autres parcs régionaux. Un groupe projet sera formé à ce sujet en septembre.

La FSGT est notre fédération de rattachement, plusieurs encadrants sont à la FFR, ce qui nous permet d'avoir plus d'informations comme par exemple « l'encadrement bénévole n'est pas une prestation de tourisme ».

Liste d'attente. Les travaux sont en cours sur deux pistes :

- Le 1^{er} adhérent en liste d'attente remplace celui qui se désiste.
- En cas de doublement du nombre de participants (liste d'attente importante), il faudrait envisager de dédoubler la sortie en recourant à des chefs de file et serre-files inscrits dans cette sortie. Cette seconde piste a déjà été testée avec succès mais suscite des questions (le second CDF ne peut avoir procédé à la reconnaissance de la randonnée ; possibilité de décaler la sortie dans le temps ou proposer la sortie en partant d'un autre endroit afin de se retrouver ; problème écologique à être trop nombreux).

Un groupe de travail s'est constitué pour élaborer un cahier des charges. Leur projet sera soumis à la CSF et voté au conseil d'administration de mai.

Il n'est déjà plus possible de s'inscrire à plusieurs sorties le même jour.

Le constat, sur la difficulté à s'inscrire, est nuancé par le fait que toutes les sorties ne sont pas complètes (sur 4 113 places proposées, seulement 2 967 ont été prises ce qui donne 1 146 places libres). Également, 41 personnes ont participé à une sortie découverte.

Le problème pointé concerne plutôt l'accroissement et le renouvellement des CDF.

Chemins de la liberté : il y a eu des randonnées sur cette thématique et il serait intéressant de les renouveler. Il est mentionné un chemin de parachutage à Séméac qui sera inauguré le 27 mai 2026, la présence des APNP à titre officiel se pose ?

II. Intervention du responsable de la CSF

1. Candidatures des encadrants.

Trois nouveaux serre-files se présentent, Robert DANTIN et Albert MALABIRADE sur Tarbes, Georges GARCIA sur Pau. Bruno JAHIER devrait être présenté à la CSF pour être serre-file.

Malheureusement, pas de nouvelle candidature pour devenir chef de file.

2. Compte-rendu (CR) des sorties.

Le mode opératoire est présenté en détail car le travail pour l'archivage des CR est très lourd. Les comptes-rendus doivent être envoyés à contact@apnp.fr pour archivage et à t.coumel-apnp@orange.fr (responsable de la CSF) pour réaction si besoin. Lors de l'envoi, le titre du fichier CR doit, impérativement, être formulé comme suit :

date inversée - lieu de la sortie - chef de file – serre file

Exemple : pour une sortie au Pic du Midi de Bigorre effectuée par J Duponty CDF et P Martin SF, le 1 février 2026 ; vous devez noter :

20260201 - Pic du Midi de Bigorre - J Duponty - P Martin

3. Frais des bénévoles.

Hervé LATKOWSKI rappelle la procédure et explique les raisons des consignes à respecter ; il faut laisser le fichier envoyé sous format Excel ce qui permet d'utiliser les formules de calcul mises en place, joindre les factures justificatives éventuelles et la copie complète de la carte grise.

Le montant de l'indemnité kilométrique n'est connu qu'en avril. Attention cependant à ne pas abuser de cet avantage car les 15 000 euros supplémentaires de l'an passé ainsi que les 70 000 euros du montant total, pourraient attirer l'attention de l'administration fiscale.

4. Programme 249.

Quelques chiffres datant de l'été dernier :

231 sorties et 19 séjours.

63 dans le 64, 154 dans le 65, 28 en Espagne et 5 autres départements

28 de niveau 1, 37 de niveau 2, 93 de niveau 3, 56 de niveau 4, 27 de niveau 5 et 9 tout niveau.

5. Points noirs et Suricate.

Jean- Marie DELADERRIERE rappelle la procédure à suivre en cas de signalement de problèmes sur le balisage, sur l'environnement des sentiers en zone cœur du parc (prendre une photo et les coordonnées GPS ou la localisation) ; pour la faune domestique (prendre une photo de la boucle d'oreille de l'animal afin de le signaler à la chambre d'agriculture du 64 ou 65 en fonction du lieu) ; pour la faune sauvage (envoyer le signalement au PNP).

La fiche points noirs est téléchargeable sur le site des APNP.

En ce qui concerne les signalements en dehors de cette zone cœur, il faut utiliser le site Suricate, une application suricate peut, également, être installée sur le téléphone portable.

6. Dates importantes.

La date de fin de saisie des sorties est le 27 mars 2026.

Le tirage au sort des séjours aura lieu le 26 juin 2026 ; avec la nouvelle procédure la réception des chèques se fera au plus tard le 12 juin 2026.

Une sortie de cohésion (rando-café) est programmée au Soulor le dimanche 11 octobre 2026.

L'assemblée générale se tiendra le samedi 21 novembre 2026.

7. Informations diverses.

Le responsable de la CSF doit être prévenu lors de rajout d'adhérents aux sorties AVANT que celles-ci aient lieu.

Pour être CDF, il FAUT avoir suivi la formation cartographie et la formation premiers secours citoyen (PSC).

Toute modification sur les sorties (lieu de la randonnée, nom du serre file...) DOIT être envoyée à contact@apnp.fr et à t.coumel-apnp@orange.fr (responsable de la CSF).

La FFR met en place cette année de nouvelles « grandes randonnées transfrontalières » pour passer les cols, joignant les GR 10 et 11 pour des circuits de 2 à 5 jours.

Sophie NERBONNE questionne sur des volontaires éventuels pour faire une conférence sur les femmes pyrénéistes et sur la création de contenu éditorial pour une exposition sur les cascades béarnaises en partenariat avec la bibliothèque patrimoniale de la communauté de communes de Pau. Elle rappelle l'inscription encore possible à « la Journée des bénévoles » du 28 mars, qui permettra de remercier les bénévoles pour leur engagement au service des APNP.

La réunion est suivie d'une collation offerte par les APNP et préparée par Chantal MENAUD et Sylviane FRAYSSE.

Secrétaire de séance
Sophie NERBONNE

Responsable CSF
Thierry COUMEL